



ZAC DU THEIL FIN DE LA CONCERTATION LE 10 NOVEMBRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
21 OCTOBRE 2021

La concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concertée à Saint-Planchers touche à sa fin. Les habitants ont jusqu'au 10 novembre pour donner leur avis.

Pour répondre aux besoins des entreprises désireuses de s'implanter ou de conforter leur présence sur le territoire, Granville Terre & Mer prépare la création d'un parc d'activité à Saint-Planchers. Il pourra accueillir des artisans, des industries et des services, dont le pôle environnemental, qui regroupera entre autres les activités de la déchèterie et de la recyclerie.

La procédure d'aménagement concerté continue. Après les échanges avec les riverains et les réunions publiques et en attendant la publication de l'étude d'impact d'ici la fin de l'année, les habitants sont invités à se rendre à la mairie de Saint-Planchers jusqu'au 10 novembre, pour prendre connaissance du projet et donner leur avis.

Le périmètre de la future ZAC se situe sur un terrain d'environ 23 ha, au niveau du Theil, le long de la route départementale Granville-Villedieu. L'esquisse d'aménagement est présentée en mairie, ainsi que dans le dernier numéro du magazine de la Communauté de communes et sur son site internet : granville-terre-mer.fr

Je vous remercie de bien vouloir en informer vos lecteurs.

Contact presse : Sandra Poulain-Stein - 02 14 24 01 70
s.poulain-stein@granville-terre-mer.fr

